



## Nouvelles de l'association

### Les cartes postales de Jouy Ecologie

Deux ans d'existence et Jouy Ecologie s'est inscrite durablement dans le paysage associatif de notre commune, pour contribuer à l'évolution des connaissances et des mentalités sur le développement durable. Afin de faire connaître et mettre en valeur des paysages et richesses patrimoniales de Jouy en Josas et du plateau de Saclay, Jouy Ecologie a réalisé une série de cartes postales ; vous pouvez vous les procurer chez les libraires et bureau de tabac de Jouy ou par courriel adressé à [contact@jouyecologie.lautre.net](mailto:contact@jouyecologie.lautre.net).

#### Je composte, tu compostes, nous compostons, et si on s'y mettait ?

Pourquoi ? Pour réduire le volume et le poids de vos poubelles, pour diminuer le tonnage des déchets à traiter par la collectivité, et les coûts de transport et incinération, pour valoriser directement des matières utiles pour fertiliser votre jardin, et qu'ainsi on contribue à la diminution des rejets de CO2 et surtout parce que .... c'est passionnant !

Le compostage représente une version accélérée et contrôlée de ce qui se passe dans la nature au pied des arbres en forêt : les matériaux organiques, grâce à une foule de micro-organismes vont se transformer pour donner un humus fertilisant au bout de quelques mois.

Comment démarrer ? Quel matériel ? Quels déchets utiliser ? Comment surveiller ?

Le 7 septembre, Versailles Grand Parc organisera une réunion d'information à Jouy sur la pratique du compostage.

**Pour soutenir le développement du compostage individuel,  
Jouy Ecologie vous propose d'ici là de recueillir vos questions par courriel et d'y  
répondre avec l'aide d'une Guide-composteur : [contact@jouyecologie.lautre.net](mailto:contact@jouyecologie.lautre.net)**

#### Centre de Jouy ? Où en est-on ?

Jouy Ecologie souhaite de vrais échanges et dialogue avec les habitants sur la question cruciale de l'évolution de Jouy. Le projet « cœur de ville » présenté aux Jovaciens en avril est actuellement « en phase 5, inscription du projet global dans le PLU révisé ». Au verso, retrouvez notre position, ainsi que des éléments extraits du document présenté en mairie. Nous espérons ainsi contribuer à l'expression démocratique et à une prise de décision concertée.

## Notre position

Jouy Ecologie est une association indépendante des partis politiques. Très préoccupée par le développement durable de Jouy, c'est-à-dire par la volonté de valoriser et transmettre à nos enfants le patrimoine naturel, humain, historique de Jouy, en lien étroit avec la vallée de la Bièvre, et le plateau de Saclay, Jouy Ecologie est engagée dans des partenariats constructifs avec d'autres associations.

Aussi le projet dit « cœur de ville » envisageant des changements de grande ampleur, l'association Jouy Ecologie s'est engagée, au sein du collectif CanacJ, dans une démarche de proposition auprès de la municipalité afin que cette dernière organise une consultation démocratique des Jovaciens, c'est-à-dire un referendum, soit à sa propre initiative soit à la demande des habitants de Jouy.

Dans ce second cas, la loi prévoit qu'un cinquième des électeurs inscrits sur les listes électorales peuvent saisir le conseil municipal en vue de l'organisation d'une consultation sur une opération d'aménagement relevant de la décision des autorités municipales.

Pour cela, nos associations recueillent actuellement vos signatures pour demander que la municipalité organise, sur la base de l'article L 1112 du Code Général des Collectivités Territoriales, une consultation des électeurs sur la partie du projet "cœur de ville" qui prévoit un "front urbain" rue Jean Jaurès et la construction de 3 immeubles sur les terrains SNCF.

Contrairement à d'autres aspects du projet, plus ponctuels dans leurs impacts, ou plus consensuels et qui donc ne nécessitent pas un referendum, nous pensons que sur les points précis énoncés ci-dessus, qui conditionnent l'évolution de leur village, les Jovaciens doivent être éclairés et consultés afin d'exprimer clairement leur souhait.

**Si vous êtes favorable à l'organisation de cette consultation démocratique, signez, faites signer cette demande qui ne préjuge pas de votre avis sur le projet lui-même. Téléchargez la feuille de signature sur le site de Jouy Ecologie (<http://jouyecologie.lautre.net>) ainsi que sur le site du collectif CanacJ : <http://www.canacj.fr>**

### **Quelques éléments pour éclairer l'importance des changements, extraits du document présenté par la Municipalité et intitulé « Cœur de ville - Jouy en Josas, mars 2010 ».**

« Le point fort de la proposition est la constitution d'un front urbain jusqu'à la gare constitué d'une continuité de façades et de commerces en rez-de-chaussée (p.6) », Avenue J. Jaurès, « de l'aménagement de la friche ferroviaire et d'une continuité bâtie jusqu'à la casse à Becquelin » (p.6), voir le document sur les sites de Jouy Ecologie et Canac J.

1. « retrouver un alignement urbain » p. 40, par réduction ou suppression des jardins privés des habitations (dessins p.39,40) pour amener à « une architecture de bourg » (p.41), grâce à la possibilité de construire à la place des maisons, des immeubles de hauteur R+2 +1.
2. « création de commerces et de logements à la place de l'immeuble ex-petite-enfance », opération qualifiée de « création exemplaire pour impulser la dynamique du projet » p .62 et p.42 immeubles de hauteur R+2+1 (à l'aplomb de l'avenue J. Jaurès et se prolongeant perpendiculairement place de la Marne).
3. « opération exemplaire » (p.42, dessin) : destruction de la Poste actuelle et remplacement par deux bâtiments R+2+1 étages, à l'aplomb de l'avenue J.Jaurès et de la rue du Temple, prenant sur les espaces verts actuels.
4. « opération privée » p.42 : à l'emplacement de la pizzeria, immeuble de hauteur R+2+1(plus élevé que l'actuel immeuble au-dessus de la librairie et du salon de coiffure) et constituant l'angle de la rue Pasteur.
5. construction de trois immeubles de hauteur R+2+1, surélevés (zone inondée en 1982) sur les terrains SNCF, le premier touchant le bord de la voie ferrée sur le dessin p.49, avec « stationnement semi-enterré inondable » , p.48.
6. « une offre en stationnement longitudinal bilatéral en accompagnement de voirie sur l'avenue Jean Jaurès » p.17, le dessin montre un élargissement qui s'accompagne d'une réduction des espaces verts actuels en bordure de Bièvre, côté avenue Jean Jaurès.
7. la Bièvre amenée en surface p.44, et p.10 le dessin av. J Jaurès montre une partie de Bièvre recouverte cf p50,53,54.
8. les stationnements parking Oberkampf et Vieux Marché sont réduits p.17, reportés derrière la mairie et vers la gare.
9. estimation du montant *'total toutes phases travaux, HT et hors honoraires et frais moa et recettes projet* : 6 667 000 €.